

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable
Mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de RCE sur le Ru de Vandy à Cuise-la-Motte

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PRESENTATION DU MARDI 17 OCTOBRE 2023

Organismes et entreprises	Représentés par	Téléphones mail	Présents	Absent	Excuse
SOGETI Ingénierie Infra	M. LEBAS Florian	Tel : 06.32.15.76.25 Mail : florian.lebas@sogeti-ingenierie.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable	M. GERAULT Nicolas	Tel : 06.51.97.67.89 Mail : ngerault@mercin-et-vaux.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable	M. DAVIN Benoit	Tel : 06.80.85.68.21 Mail : benoitdavin@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable	M. SUPERBI Franck	Mail : franck.superbi@wanadoo.fr	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable	M. WILLAUME Roger	Mail : rogerwillaume@aol.com	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable	M. BOUVIER Jean-Marie	Mail : jeanmariebouvier@aol.com	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable	M. MESSEAN Adrien	Mail : adrien.messean@hotmail.fr	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
USAGMA	M. LARGET Jonathan	Tel : 03.23.20.36.74 Mail : j.larget@griv.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agence de l'Eau Seine-Normandie	Mme. FALCONNET Madisone	Mail : falconnet.madisone@aesn.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Direction Départementale des Territoires	M. HARTER Magali	Mail : magali.harter@oise.gouv.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
OFB	M. CHEVALIER Gwen	Mail : gwen.chevalier@ofb.gouv.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CC Lisière de l'Oise VP	M. DEBLOIS Christian	Tel : 06.78.48.16.99 Mail : chdeblois@aol.com	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CC Lisière de l'Oise	Mme. THOMAS Caroline	Tel : 03.44.42.72.25 Mail : caroline.thomas@ccloise.com	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CC Lisière de l'Oise	M. GABRIEL Maxime	Tel : 06.43.75.52.66 Mail : maxime.gabriel@ccloise.com	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mairie de Cuise-la-Motte	M. BOURGEOIS Renaud	Mail : dgs@cuiselamotte.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mairie de Cuise-la-Motte	Mme. DELSART Frédérique	Mail : dgs@cuiselamotte.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ECR Environnement	Mme. EMERY Léa	Tel : 06.65.42.72.69 Mail : lemery@ecr-environnement.com	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BDL Promotion	M. LEMAIRE Benjamin	Tel : 07.86.43.98.42 Mail : benjamin.lemaire@groupebdl.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BDL Promotion	M. FRANCHELLI Francesco	Tel : 07.86.03.97.48 Mail : francesco.franchelli@groupebdl.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Immobilière du Valois	M. GUILLEN Mathieu	Tel : 06.23.25.62.23 Mail : immobiliereduvalois@wanadoo.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-	M. DAUBRESSE R.	Mail : r.daubresse@cen-hautsdefrance.org	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

France					
Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Mme CASTRO Mathilde	Mail : contact@peche60.fr	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Département Oise	M. PERON Rémy	Mail : remi.peron@oise.fr	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

I – Contexte

Dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau, de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 et de la circulaire du 25 janvier 2010 pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, le Syndicat a décidé d'engager des études afin de rétablir les continuités écologiques au niveau du barrage du Moulin de la Motte (ROE13981) ainsi que l'ouvrage situé en amont, alimentant le canal de flottage partant en rive gauche du Ru de Vandy (ROE91223). Le bureau d'étude SOGETI Ingénierie Infra a été retenu pour mener cette étude.

La réunion consiste à démarrer l'étude.

II- Ordre du jour

L'ordre du jour de cette réunion de présentation est le suivant :

- Présentation de la zone d'étude
- Présentation de la méthodologie des différentes phases
- Présentation du planning
- Prise en compte du projet d'urbanisation aux abords du site d'étude.

III- Déroulement de la réunion

Monsieur GERAULT président du Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise à introduit la réunion en rappelant les objectifs et le contexte dans lequel s'inscrit l'étude.

Plusieurs membres du COPIL se sont excusés de ne pas pouvoir assister à la réunion, il s'agit notamment des représentants de l'AESN, la DDT60 et l'OFB.

M. GERAULT a ensuite laissé la parole à M. LEBAS, responsable de projet au sein du bureau d'études SOGETI Ingénierie Infra qui a présenté brièvement le bureau d'études ainsi que les différentes personnes pouvant être amenées à travailler sur ce projet. M. LEBAS a ensuite présenté la zone d'étude ainsi que le phasage et l'organisation de l'étude.

Les membres du COPIL se sont ensuite rendus sur site afin d'appréhender le site et l'ouvrage hydraulique auxquels l'étude fait référence.

Au cours de cette présentation plusieurs interrogations et remarques ont été émises par les participants, ces dernières sont listées ci-après.

M. BOURGEOIS signale que les parcelles situées de part et d'autre du seuil font actuellement l'objet d'études en vue d'un projet d'urbanisation. Le projet est porté par BDL Promotion.

M. LEMAIRE a présenté l'organisation du projet, son niveau d'avancement ainsi que les futures échéances. Au regard des plannings, les deux projets devraient pouvoir se coordonner.

SOGETI signale que dans le cadre de la phase 1, il sera nécessaire de disposer de données topographiques du site dont notamment des profils en travers sur les deux bras du ru de Vandy en amont et aval du seuil, les coupes des différents ouvrages ainsi que des semis de points des berges et parcelles adjacentes. Le marché prévoit en tranche optionnelle la réalisation d'un CCTP et consultation d'un géomètre pour la réalisation des relevés.

Ces données étant nécessaires pour la modélisation hydraulique de l'état initial, la levée de la tranche optionnelle doit être décidée dès à présent afin de pouvoir consulter un géomètre dans les plus brefs délais et ainsi profiter des conditions les plus favorables.

Le COPIL décide de lever la tranche optionnelle 2 « Phase 5 : définition et rédaction d'un DCE : Etude topographiques / bathymétriques (tranche optionnelle 2) ».

M. LEMAIRE indique que des maillages de points ont déjà été réalisés sur une partie du site et qu'un deuxième passage est prévu lorsque la végétation sera plus favorable. Ces données peuvent être mise à disposition. Le cabinet Silvert-Petit est en charge de cette prestation.

M. GABRIEL demande des précisions sur la prise en compte du risque inondation dans les propositions d'aménagement du ru et notamment les occurrences de crues étudiées.

SOGETI indique que le marché prévoit l'étude et la simulation de 3 débits dans le cadre de la modélisation hydraulique. Il s'agit notamment des débits d'étiage (QMNA5), du module inter-annuel et du débit de plein bord correspondant à priori au débit Q2 ou Q5. L'objectif de la modélisation sera d'identifier les incidences sur les vitesses et hauteurs d'eau par comparaison des modélisations de l'état initial et projeté.

Mme EMERY en charge des études écologiques et règlementaires du projet d'urbanisation indique que des inventaires faune et flore ont été réalisés sur le site d'étude. Les rapports ne sont pas finalisés mais les inventaires de terrain ont permis d'identifier la présence d'habitats intéressants. Sur plusieurs zones notamment au sud, au nord-ouest et nord-est du site une végétation caractéristique des zones humides a été relevée ainsi que la présence d'amphibiens sur les zones lentiques du canal de flottage ou ses abords.

Mme EMERY indique que pour la préservation de ces espèces, les propositions d'aménagements devront veiller à ne pas abaisser la ligne d'eau du canal de flottage afin de ne pas dégrader ces habitats.

ECR Environnement a également réalisé des sondages géotechniques sur les parcelles du projet.

M. LEBAS souhaiterait pouvoir consulter les rapports d'études afin de prendre en compte ces diagnostics. ECR Environnement transmettra les rapports lorsqu'ils seront finalisés.

Plusieurs scénarii d'aménagements étaient évoqués dans le CCTP dont notamment la suppression de l'ouvrage répartiteur amont et donc l'abandon du canal de flottage.

M. LEBAS interroge la mairie sur d'éventuels usages connus du canal de flottage notamment en aval, au sein de l'entreprise Lamotte Weylchem, ou sur d'éventuelles problématiques d'inondation.

M. BOURGEOIS indique qu'il n'a pas d'information sur les usages de l'eau par l'entreprise mais que la mairie va rechercher les coordonnées d'un contact du site afin que SOGETI puisse les interroger directement.

Il signale également qu'en cas de fortes pluies, le canal de flottage monte en charge et inonde le jardin de l'habitation située à côté des passages busés.

Au regard des intérêts écologiques et de la sensibilité du canal pour la gestion des eaux en crue il est décidé avec le COPIL d'écarter d'ores et déjà les scénarios impliquant l'abandon du canal de flottage. Toutefois, l'aménagement du seuil répartiteur devra être étudié afin d'y restaurer la continuité écologique.

M. GABRIEL interroge BDL Promotion sur les hypothèses retenues pour le dimensionnement des ouvrages de franchissement du cours d'eau.

M. LEMAIRE indique que le dimensionnement n'a pas encore été réalisé mais le bureau d'étude AREA a été missionné à ce sujet ainsi que pour le dimensionnement des réseaux de gestion des eaux pluviales du projet.

M. LEBAS précise qu'en fonction du scénario d'aménagement retenu, il est possible que le fond du lit soit abaissé par rapport à l'état actuel ce qui impliquera un élargissement du cours d'eau en haut de berge. L'emprise du cours d'eau pourrait donc être modifiée par rapport à l'état actuel.

Une fois le relevé topographique effectué, SOGETI estimera l'emprise la plus pénalisante du cours d'eau afin de pouvoir identifier avec BDL Promotion d'éventuelles incompatibilités.

Concernant la suite de l'étude :

- La Mairie de Cuise la Motte recherchera un contact permettant de nous renseigner sur les éventuels usages de l'eau du site industriel Lamotte Weylchem.
- BDL Promotion transmettra les données topographiques dont ils disposent déjà.

- SOGETI estimera les besoins topographiques et rédigera les pièces en vue d'une consultation rapide de géomètres.
- ECR Environnement transmettra son diagnostic écologique et l'étude géotechnique lorsqu'ils seront finalisés.

SOGETI INGENIERIE INFRA, le 18 octobre 2023